

PRIME DE RISQUE LIÉE À LA COVID-19

Contexte

Il y a plus de neuf mois, le gouvernement fédéral a annoncé un fonds fédéral de 3 milliards de dollars pour aider à compenser les travailleuses et travailleurs de première ligne pour leurs services durant la pandémie. La part de l'Alberta dans ce fonds était de 347 millions de dollars, mais le gouvernement de Jason Kenney est en retard par rapport à toutes les autres provinces pour ce qui est de verser les fonds aux travailleuses et travailleurs.

Diviser les Albertains

Le programme de la prime de risque liée à la COVID-19 a été mis en place avec neuf mois de retard, mais aussi sans aucune consultation des travailleuses et travailleurs ou de leurs syndicats.

La réglementation du « haut vers le bas », et compliquée, n'est pas un accident. Elle s'inscrit dans une tendance plus large du Parti conservateur uni (PCU) qui cherche à « diviser pour régner » afin de limiter la résistance effective à son programme. Les règles déroutantes régissant la prime de risque ont été émises la même semaine que les règlements d'application du projet de loi 32 anti-travailleurs. Les politiques du PCU divisent les travailleuses et travailleurs des secteurs public et privé, voire au sein d'un même lieu de travail.

Public sector Secteur public

Selon le gouvernement, les travailleuses et travailleurs des secteurs des soins de santé publics, des services sociaux et de l'éducation peuvent bénéficier de cette prime. Toutefois, de nombreux employés du secteur public n'atteindront pas le seuil de 300 heures décrit ci-dessus. Les premiers critères suggèrent que les gardiens de prison et les travailleurs sociaux n'y auront pas droit.

Les chèques de la prime de risque financés par Ottawa vont à l'encontre des commentaires du gouvernement de Jason Kenney sur les prochaines négociations du secteur public. Le gouvernement de Jason Kenney insiste sur le fait que les employés de l'ensemble de la fonction publique seront obligés de subir une réduction de salaire pendant la pandémie.

Private sector Secteur privé

Contrairement au secteur public, les travailleuses et travailleurs du secteur privé doivent compter sur leur employeur pour déposer une demande auprès du gouvernement avant le 19 mars 2021.

Les travailleuses et travailleurs ne peuvent bénéficier d'une aide que si les employeurs vérifient que leurs employés gagnent moins de 25 dollars de l'heure.

En chiffres

La prime de risque pour les travailleuses et travailleurs des secteurs critiques s'élèvera à 1 200 dollars pour ceux qui ont la chance d'y avoir droit.

Les travailleuses et travailleurs doivent répondre au critère ci-dessous, établi par le gouvernement, et avoir travaillé au moins 300 heures entre le 12 octobre 2020 et le 31 janvier 2021.



PRIME DE RISQUE LIÉE À LA COVID-19

Quelle est la suite?

Le long retard dans la mise en œuvre de la prime de risque est le symptôme d'un problème plus vaste au sein du gouvernement de Jason Kenney. Un rapport publié cette année a révélé que l'Alberta est assise sur des centaines de millions de transferts fédéraux non dépensés pour d'autres programmes liés à la COVID-19, tels que l'éducation de la petite enfance, l'aide au logement et la formation professionnelle.

Pour obtenir de plus amples informations sur la prime de risque et d'autres changements apportés à vos droits au travail, visitez le site unifor.org/alberta

